

L'ESS EN OUTRE-MER*



5 029
établissements
employeurs



54 387
emplois



1,39 milliards €
de masse salariale
brute annuelle

L'ESS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE*



208 284
établissements
employeurs



2,3 millions
d'emplois



65 milliards €
de masse salariale
brute annuelle

ESS FRANCE OUTRE-MER

La crise sanitaire du Covid-19 a accéléré la nécessité d'un changement de paradigme vers un nouveau modèle de société. Économie résiliente qui concilie solidarité, performance économique et utilité sociale, l'ESS permet d'accélérer les transitions vers la création d'emplois non délocalisables, l'inclusion, l'innovation sociale ou encore la transition écologique.

L'Union Européenne en a d'ailleurs fait une priorité dans sa Stratégie Europe 2020 : pour le développement d'une croissance « intelligente, durable et inclusive », puis dans son plan d'action 2021 - 2030 visant à développer l'économie sociale. La France, précurseur en la matière, s'est dotée d'un cadre réglementaire et de politiques de soutien dédiées depuis la promulgation de la loi ESS du 31 juillet 2014. L'actualité mondiale donne raison à cette impulsion française alors que les réseaux internationaux se mobilisent ensemble pour consolider cette dynamique historique dans une logique d'atteinte des ODD.

Les Outre-mer, ponts entre la France et le monde

La France possède un ancrage mondial unique par sa présence dans toutes les mers. Ses territoires sont des *hotspots* de la biodiversité mondiale et naturellement, une zone d'influence française et européenne dans les trois océans. Leur économie est directement héritée de leur histoire. Aujourd'hui, leur développement est caractérisé par un paradoxe : marqué par l'éloignement de la métropole, tout en étant pleinement dépendant de cette dernière. L'ESS permet d'abroger ces dynamiques historiques en proposant un développement plus endogène des territoires ultramarins, rétablissant ainsi plus d'égalité, d'équité, et de dignité.

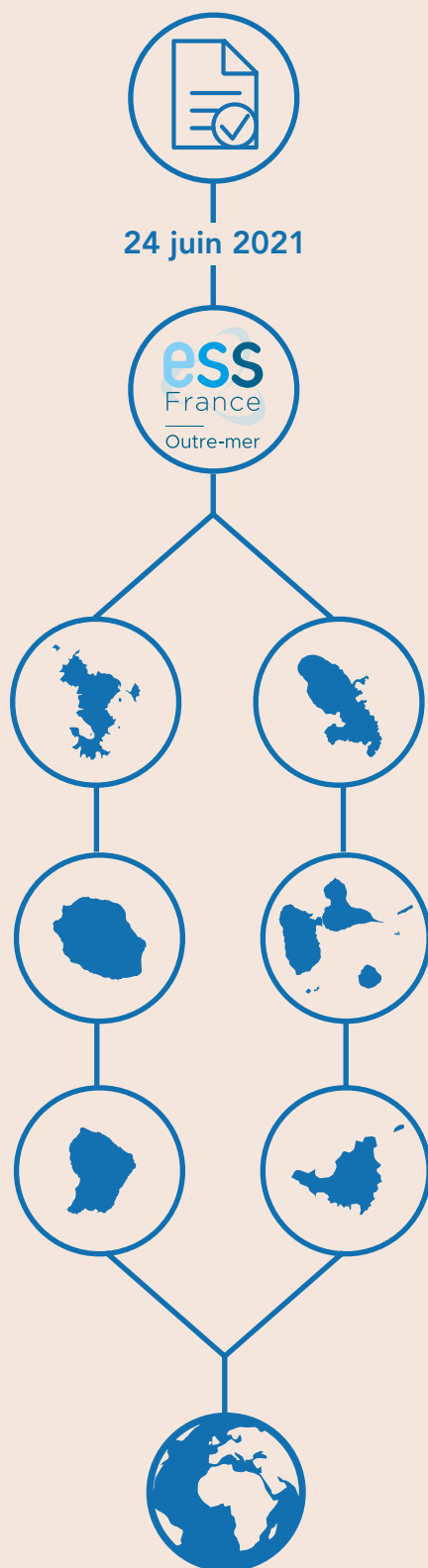
L'ensemble des données disponibles sur cette France des mers démontre que l'ESS est dans l'ADN des populations et constitue un véritable levier d'inclusion et d'émancipation (65% des emplois de l'ESS en Outre-mer sont occupés par des femmes). Dans les DROM entre 2012 et 2016, l'ESS a connu 2,3% de croissance annuelle moyenne et représente 22% des emplois privés créés. Pour un développement économique équilibré, une production du commun, l'ESS est donc ici un levier dans la rencontre avec ses voisins (Caraïbe, Océan Indien, Pacifique).

L'ESS dans les DROM



Ainsi les 4 928 entreprises de l'ESS ultramarines génèrent plus de 52 000 emplois et près d'un milliard et demi d'euros de masse salariale brute par an.

* Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS de Mayotte d'après FLORES 2018



24 juin 2021



► LA NAISSANCE D'UNE DÉLÉGATION NATIONALE D'ESS FRANCE

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Mayotte a su faire la démonstration par ses résultats et son exemplarité, que les CRESS - conformément à la loi - peuvent être une pierre angulaire du développement socioéconomique dans les territoires les plus pauvres de la République.

Parce que les Outre-mer partagent des réalités, des cultures, des enjeux et des modes d'entreprendre communs et spécifiques, ESS France a confié à la CRESS de Mayotte une Délégation Nationale aux Outre-mer afin de rééquilibrer les développements et les transitions. Depuis l'AG du 24 juin 2021 de ESS France, cette délégation s'est transformée en ESS France Outre-mer.

Instance représentative et outil d'appui et d'animation des CRESS ultramarines, ESS France Outre-mer vise à créer des dynamiques collectives adaptées aux réalités territoriales et à doper les écosystèmes de l'ESS avec un effet d'entraînement et d'harmonisation entre régions. Véritable *hub* de réconciliation économique, les territoires ultramarins sont accompagnés en matière d'ESS dans la construction de ponts solides entre la France des mers et le monde devenant ainsi un horizon dans le développement de relations équilibrées et un levier fondamental dans les transitions nécessaires (ODD).

MISSIONS RÉGALIENNES, FINALITÉS ET ACTIONS

ESS France Outre-mer poursuit deux finalités :

1. Représenter les CRESS ultramarines au sein des instances et réseaux de l'ESS, auprès des pouvoirs publics territoriaux, nationaux, européens et internationaux ;
2. Développer des projets communs aux CRESS ultramarines.

Son action s'articule autour de trois actions concrètes :

1. L'appui à la gestion des CRESS - CTESS dans leur création et/ou leur consolidation ;
2. Le renforcement des CRESS - CTESS dans leurs missions régaliennes et dans leur inscription régionale ;
3. Le développement de l'ESS au travers des outils CRESS opérants & innovants au profit des entreprises et du développement territorial.

Outre l'obligation légale fixée aux articles 5 et 6 de la loi n°2014-856, il y a nécessité de conduire des dynamiques communes et de rompre l'isolement des Outre-mer comme condition au développement endogène.

POIDS DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS DE L'ESS EN OUTRE-MER*

Guadeloupe

09 % entreprises 15 % emplois

Guyane

10 % entreprises 15 % emplois

La Réunion

09 % entreprises 15 % emplois

Martinique

09 % entreprises 15 % emplois

Mayotte

14 % entreprises 16 % emplois

* Source : Observatoire Régional de l'ESS - CRESS de Mayotte d'après FLORES 2018

NOS DISPOSITIFS

Notre ambition pour un hub de réconciliation économique

Créer un outil mutualisé pour doper les écosystèmes de l'ESS dans les trois océans dans une logique de hub technique recherchant la réconciliation économique et le développement territorial, clés dans l'accélération des transitions :

- démographique et sociale,
- territoriale et citoyenne,
- écologique et solidaire,
- numérique et technologique,
- économique et financière.

ESS FRANCE OUTRE-MER EN CHIFFRES (projection)



39 salarié.e.s

en appui des territoires
et de l'écosystème ESS



3.809 K€

de budget
annuel



4 CRESS & 1 CTESS

et 3 projets de création



3 OCÉANS

Océan indien, Caraïbe,
Pacifique

1 L'ACCOMPAGNEMENT ET L'APPUI EN OUTRE-MER

- Accompagnement, appui, animation soutien des Pôles Territoriaux de Compétence Économique (PTCE) ultramarins émergents ou existants
- Accompagnement au développement et à la structuration des CTESS et CRESS en Outre-mer
- Appui et accompagnement des entreprises et des réseaux de l'ESS dans la sollicitation des fonds structurels européens (ingénierie de projet et ingénierie financière, fonds d'amorçage)
- Sensibilisation des écosystèmes régionaux à la prise en compte des cadres de l'ESS
- Animation d'un réseau inter-CRESS ultramarins (convergence stratégique et technique)

2 LA REPRÉSENTATION ET LA PROMOTION DE L'ESS DE LA FRANCE DES MERS

- Participation aux instances nationales et internationales de gouvernance de l'ESS
- Participation aux débats publics dans l'élaboration d'un cadre normatif permettant la reconnaissance et la promotion de l'ESS comme un moyen économique de développement humain
- Production de notes, de publications et de supports aidant à la compréhension de l'ESS, de ses réalités, de ses enjeux et de ses perspectives en Outre-mer
- Soutien à la définition de stratégies d'inscription dans leur environnement au profit des CRESS ultramarins
- Proposition de médiations institutionnelles et écosystémiques au profit du développement de l'ESS en région

3 LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS EN EUROPE (RUP) ET À L'INTERNATIONAL (BASSINS RÉGIONAUX)

- Création de dynamiques générant des opportunités économiques inter-RUP et inter-océaniques favorisant les innovations (sociales, numériques et environnementales)
- Création et animation d'un réseau des incubateurs de l'ESS et de l'innovation sociale par bassin et inter-bassin
- Accompagnement à la création de synergies inter-acteurs permettant une approche réseau du développement de l'ESS par zones géographiques et par filières
- Créer les conditions d'une harmonisation des cadres réglementaires d'échanges dans les 3 Océans
- Création et animation de cluster permettant l'inscription des CRESS ultramarins dans leur géographie économique, sociale et environnementale
- Partage des bonnes pratiques de l'ESS pour essaimer des projets structurant et des outils performants pour répondre aux ODD



REPRÉSENTER LES CRESS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX, EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

- Participation au *Global Social Economy Forum* (GSEF) à Bilbao en 2018 puis en digital en 2020 et 2021 ([Mexico](#)).
- Participation depuis 2019 à l'*European Social Economy Regions* (ESER) de la Commission européenne.
- Présentation des réalités de l'ESS ultramarine auprès de 15 ministres européens à l'occasion de la journée de lancement de « Strasbourg, capitale européenne de l'ESS » le 02/04/2019.
- Multiples auditions en faveur de l'ESS en Outre-mer auprès de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du CESE et de la Commission Européenne.
- Renforcement du *cluster* « OverSEas » européen entre les gouvernements d'Aruba, du Groenland et la CRESS de Mayotte.
- Référencement de Mayotte, via le dispositif Achat Socialement Responsable porté par sa CRESS et conçu par ESS France Outre-mer, comme pratique exemplaire européenne dans le guide *Buying for social impact* en décembre 2019.
- En lien avec ESS 2024 et les CRESS ultramarines, organisation le 17/11/2020 d'un webinaire sur les opportunités économiques des JOP 2024 pour les Outre-mer en matière de commande publique et d'achats responsables.
- Création de deux *clusters* Océan Indien depuis le 01/07/2021 (Mayotte-Tanzanie-Kenya et Mayotte-Comores-Mozambique) incubés dans le cadre du projet « BusinESS OI » au sein de la CRESS de Mayotte - 450 843 €.

REPRÉSENTER LES CRESS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS TERRITORIAUX ET PARTENAIRES LOCAUX

- Accompagnement des CRESS de Mayotte et de La Réunion dans leurs échanges avec les autorités de gestion pour assurer la représentation d'actions éligibles aux CRESS et aux entreprises de l'ESS dans la programmation à venir du FSE+ 2021-2027.
- En Guyane, en Guadeloupe, à Saint-Martin et à la Réunion, médiation entre l'État, la Région et leur CRESS ou CTESS sur les opportunités de financements et les stratégies de développement envisagées.
- Accompagnement de l'État dans la stratégie de création d'une nouvelle CRESS en Martinique (en 2019).
- Accompagnement de Saint-Martin, à son initiative, à la création d'une Chambre Territoriale de l'ESS (bien qu'hors périmètre des obligations fixées dans la loi du 31 juillet 2014).
- Sensibilisation, information et accompagnement de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie sur la structuration de l'écosystème lié à l'ESS sur leurs territoires (en lien avec l'AFD et la banque des Territoires).
- Soutien de la relance de la dynamique des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) par une contribution active à l'élaboration du « *bouquet de service des PTCE* » et de sa déclinaison à l'ensemble des Outre-mer au travers de : instances nationales - PESSI, cellules régionales d'animation, events régionaux (4^e trimestre 2021).

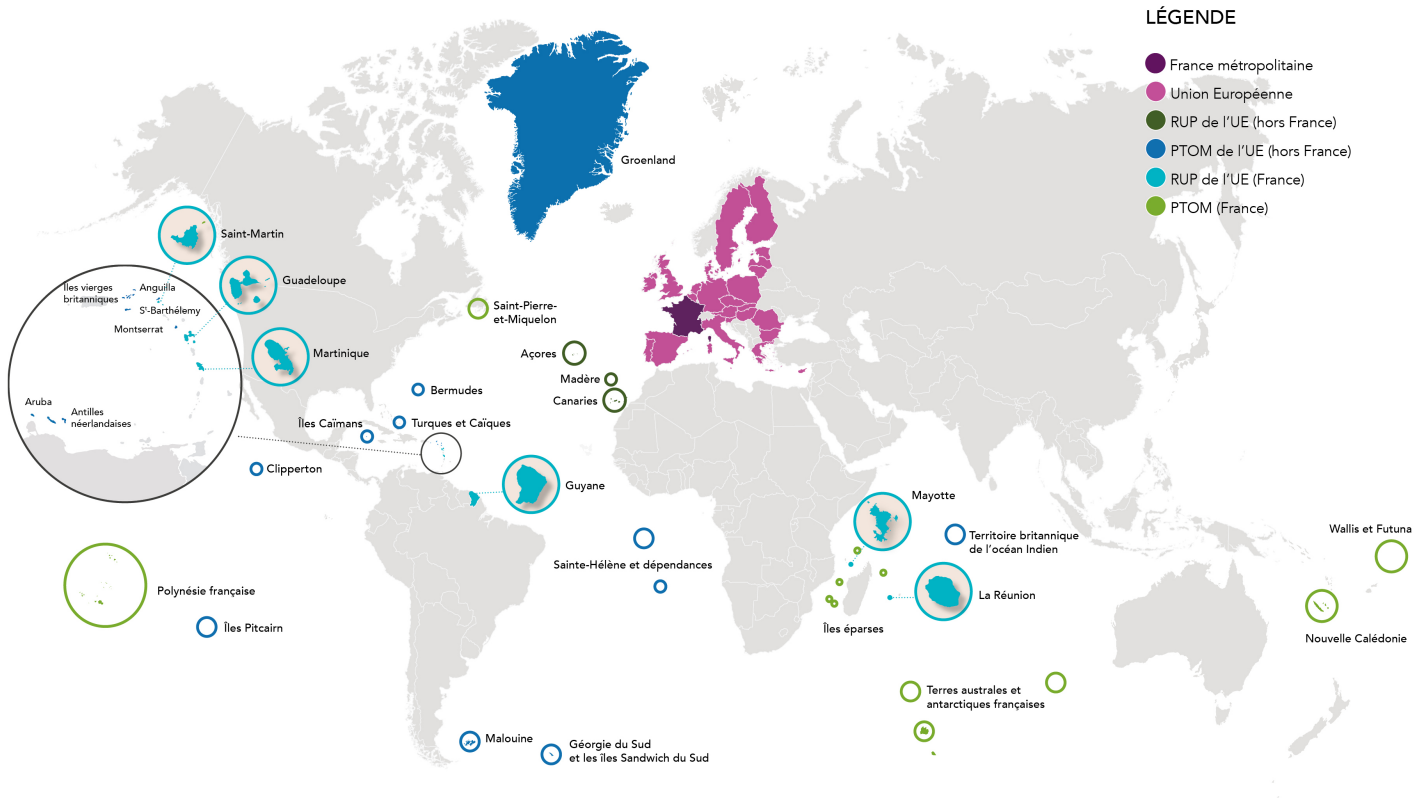
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COMMUNS AUX CRESS ULTRAMARINES

- Accompagnement de la CRESS de Mayotte au dépôt des projets puis de leurs bilans intermédiaires et finaux pour les dispositifs « Achat Socialement Responsable » et « Fanya Lab » retenus sur la programmation opérationnelle 2014-2020 du FSE (1^{er} et 4^e trimestre 2019 - 3^e et 4^e trimestre 2021) - 2 085 102 €.
- Accompagnement de la CRESS Guyane à l'émergence d'un projet de transition énergétique et écologique (1^{er} trimestre 2020) ainsi que sur un projet REACT UE - FSE (4^e trimestre 2021) - 204 671 €.
- Recrutement de l'équipe technique salariée de la CRESS des îles de Guadeloupe en 2020 et accompagnement à l'écriture et au dépôt d'un projet FSE sur la programmation 2014-2020 en vue de la consolidation des missions régaliennes de la CRESS (3^e trimestre 2020) - 984 056 €.
- Accompagnement de la CRESS de La Réunion à sa mise en conformité au regard de l'article 6 de la loi 2014-856 en appuyant à la définition d'une stratégie nouvelle, en proposant de l'ingénierie technique et financière, en rédigeant un projet REACT UE - FSE et en soutenant le recrutement de l'équipe nécessaire à la réalisation de son projet (3^e et 4^e trimestre 2021) - 724 141 €.
- Amorçage d'une référence commune de l'ESS dans l'Océan Indien afin d'inscrire dans l'agenda de la COI l'ESS comme un levier d'atteinte des ODD. Cette dynamique est un préalable à une participation plus large en matière de coopération économique dans la zone indo-pacifique.

VERS UN HUB ULTRAMARIN, UN PONT ENTRE LA FRANCE, L'EUROPE ET LE MONDE



Pour accélérer les six grandes transitions dans lesquelles le monde est engagé : démographique et sociale, énergétique, territoriale et écologique, numérique et technologique, économique et financière, politique et citoyenne.



FOCUS LA CRESS DE MAYOTTE

LA CRESS DE MAYOTTE EN CHIFFRES*

5 dispositifs / 19 salariés / **1,6 M€** de budget

913 porteurs de projet rencontrés

507 porteurs accompagnés dans la création ou la consolidation de leur projet

9,2 M€ collectés au bénéfice des porteurs de projets accompagnés depuis 2019

916 740 € mobilisés pour financer les initiatives citoyennes

29 entreprises de l'ESS créées

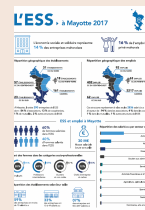
Impact emploi de l'accompagnement : **1158** dont **266** emplois créés et **892** emplois pérennisés

31 acheteurs publics associés à la politique d'achats socialement responsables

254 marchés publics ayant intégré une clause sociale, soit **934 028 heures d'insertion** au bénéfice des personnes les plus éloignées de l'emploi (soit 549 ETPT) et 259 personnes insérées

* chiffres consolidés entre le 13/12/2016 et le 30/06/2024

PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ESS DE MAYOTTE



Infographie
l'ESS à
Mayotte en
2017
(image
cliquable)



Vidéo
ESS Impact, les
chiffres de l'ESS
dans le monde
et à Mayotte
(image cliquable)



Note
« Développement
territorial de
l'ESS : freins
et leviers »
(image
cliquable)



Note
« L'ESS dans
les quartiers
prioritaires de
la politique de
ville (QPV) »
(image
cliquable)



« J'entreprends
dans l'ESS à
Mayotte »
Annuaire des
accompagnateurs
2020
(image cliquable)



« Transition
écologique et
solidaire à
Mayotte »
Annuaire des
acteurs 2020
(image cliquable)